N° 177 — 21e Année

CINQ CENTIMES LE NUMERO

Samedi 26 Juin 1909

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

REDACTION :
ROUBAIX, rue de la Concorde, 7, près la place du Trichon. — (Téléphone 061)
TOURCOING, rue Verte, 53. (Téléphone 1570)

Siège administratif :
Rue de Béthune, 27, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing :
Trois mois : 4 fr. 50 — Un an : 18 fr.
Nord et Départements limitrophes :
Trois mois : 5 francs — Un an : 20 francs

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RECLAMES . . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . . 1 fr. —

Les annonces seront reçues aux bureaux du Journal ; à Paris, dans nos bureaux 30, rue Taitbout.

TÉLÉPHONE
à ROUBAIX : N° 061 | à TOURCOING : N° 1570
A LILLE : N° 97

LA JOURNÉE

— A la Chambre des Députés, M. Jaurès, dans un long discours, a critiqué la politique du gouvernement.

—a|a—

— Au Maroc, la situation est à nouveau troublée.

—a|a—

— A Lille, M. Bancotin, ancien adjoint au maire de Lille, est décédé.

—a|a—

— Une jeune fille est tamponnée par le tramway à Roubaix et grièvement blessée.

—a|a—

— A Armentières, un mari brutal vitriole sa femme.

LE Procès de Versailles

Les commentaires des journaux cléricaux et nationalistes sont intéressants à noter pour ceux qui n'ont pas perdu le souvenir des articles de la presse réactionnaire au moment de l'affaire Dreyfus.

En cherchant bien, on retrouverait dans les journaux dreyfusards d'alors, presque textuellement, les appréciations qu'émettent aujourd'hui les feuilles renardistes — si l'on peut ainsi dire — en les appliquant au verdict du jury de Versailles.

Nos confrères nous répondront peut-être que la personnalité de Renard leur est non seulement indifférente, mais antipathique. Et qu'ils n'obéissent qu'au seul sentiment de la justice.

Mais, nous aussi, les dreyfusards, nous ne cessions d'affirmer que nous ne luttions point pour un homme, mais pour la Vérité et pour la Justice.

Et on ne voulait pas nous croire. Et on nous accusait d'avoir été achetés par un légendaire Syndicat de l'étranger.

***

Nous avons cité hier les épithètes appliquées par M. Henri Rochefort, dans la *Patrie*, aux magistrats et jurés de la cour d'assises de Versailles.

Jamais le plus fougueux dreyfusard, et Urbain Gohier lui-même, n'injuria de telle façon les juges des conseils de guerre qui condamnèrent le capitaine Dreyfus.

Aujourd'hui, la *Libre Parole* et l'*Autorité*, sous la signature de M. Guy de Cassagnac, renchérissent encore sur le vieux pamphlétaire tombé à la réaction.

La *Libre Parole* s'en prend surtout au président Puget qui est, paraît-il, « huguenot », et par conséquent digne du bûcher.

« Ce huguenot, dit le journal de M. Edouard Drumont, a eu l'impudence de reprocher à l'accusé son hypocrisie :

« — Vous alliez à la messe, ricanait-il, c'était pour mieux dissimuler vos vices ignominieux !

« Une partie du public applaudissait tout d'abord, croyant à une révolte indignée du magistrat loyal. Mais le bon Puget pensait à part lui :

« — Ah ! canaille, tu te permettais d'aller à la messe et de faire l'homme pieux ! Attends un peu, tu vas voir avec quel bois je vais te chauffer...

« Et ce fervent disciple de Calvin regrettait in-petto que la guillotine eût remplacé le bûcher : comme son modèle, le dictateur de Genève, il eût été heureux d'installer avec du bois vert celui de l'homme qu'il travaillait d'un si bon cœur à perdre... »

***

M. Guy de Cassagnac fait très justement ressortir l'incohérence du verdict de Versailles :

Le jury est encore le dernier refuge de nos libertés et notre suprême espoir contre la magistrature domestiquée de la Troisième Gueuse.

Mais il semble, en la circonstance présente, que l'anarchie ambiante ait entamé la rectitude de ses décisions ordinaires, et le verdict de Versailles nous apparaît aussi incohérent qu'inexplicable.

Les applaudissements du public qui ont salué l'annonce du nouveau pourvoi en cassation prouvent que l'opinion générale n'a pas compris la signification de la sentence, et, ma foi, j'avoue partager ce sentiment.

Dans l'ordre des crimes auquel appartient l'assassinat de M. Remy, il ne peut y avoir de demi-culpabilité ou des circonstances atténuantes : l'homme est convaincu d'être l'auteur du meurtre et alors, coupez-lui le cou ; ou il est innocent, et alors, acquittez-le.

Quelles peuvent, en effet, être ces circonstances atténuantes ? La passion bizarre de ce vieux satyre révélée au cours des débats et du huis-clos ? Nous l'admettrions difficilement, et nous serions, au contraire, disposé à considérer cette circonstance comme aggravante.

De plus, si l'on admet la thèse de la culpabilité, comment peut-on rejeter celle de la préméditation ? Si, en effet, Renard a été reconnu coupable par le jury, c'est que celui-ci a admis la thèse de Courtois, c'est-à-dire le conciliabule qui a précédé le meurtre, le déshabillage de l'assassin, et toute la mise en scène qui constitue, sans contestation possible, la plus affirmée des préméditations : alors ?

Alors, le verdict est contradictoire, illogique et puéril.

Cela ne veut pas dire qu'il soit incompréhensible ; il est, au contraire, très humain et très dans l'ordre naturel de la psychologie populaire et bourgeoise.

Il prouve qu'au fond le jury n'est pas absolument sûr de la culpabilité de l'accusé, et, dans ces conditions, ces braves gens qui le composent, ne voulant point mettre sur leur conscience le remords irréparable du sang versé, ont cru possible de s'en tirer par la tangente, et ont préféré rendre un verdict incohérent plutôt que de consacrer définitivement une erreur judiciaire.

Je le répète, ce but a bien été celui du jury ; mais il reste à savoir s'il est légitime.

Nous ne le pensons point : judiciairement et humainement parlant, il est inadmissible que l'on puisse condamner un homme sur des hypothèses, sur des présomptions, et même sur une conviction morale, si honorable qu'elle soit.

Mais, il y a dix ans, les dreyfusards ne disaient pas autre chose.

Et voilà ce qui est plus caractéristique encore :

L'accusé, écrit M. de Cassagnac, n'a pas à prouver son innocence, il faut que l'on prouve sa culpabilité. Et nous demeurons stupéfaits de voir à quels arguments le procureur général, qui ne manque pas d'un diabolique talent, a osé recourir : n'a-t-il pas été, en effet, jusqu'à incriminer le physique de Renard et à dire aux jurés, en le désignant d'un doigt implacable : « Regardez cette face glabre d'assassin, ces traits qui respirent le crime », etc., etc.

C'étaient pourtant bien les moyens employés contre Dreyfus.

Combien n'avons-nous pas entendu répéter que son aspect et son attitude le condamnaient.

Combien de fois n'avons-nous pas entendu cette absurdité : « Prouvez-nous qu'il est innocent ».

Renard a de la chance d'être bon catholique et non pas juif ou « huguenot » !

Georges ROBERT.

La Politique

Les amis de la paix doivent être heureux ! Partout, on tient un langage de nature à leur donner les plus douces espérances, touchant l'avenir des peuples.

L'empereur Guillaume, tout en demandant aux représentants allemands de ne pas refuser les impôts nouveaux, y compris celui qui doit atteindre les successions, a jugé bon de commenter sa récente entrevue avec le tsar.

Il a dit que cette rencontre était une garantie de plus en faveur du maintien de la paix — sur laquelle il a exécuté déjà ... quelques heureuses variations, déjà connues.

A la Chambre italienne, autre manifestation rassurante.

M. Tittoni a célébré le mérite de la triple amitié italo-franco-anglaise, ce qui pourrait sembler une menace à peine déguisée à l'adresse de l'Autriche et de l'Allemagne, — d'autant plus qu'en même temps, l'orateur officiel couvrait de fleurs le Tsar et la Russie.

Mais il a ajouté que le régime de l'amitié n'était pas en opposition avec celui des alliances, et que la Triplice était plus solide que jamais !

Ceci ne s'accorde peut-être pas très bien, et il y a une certaine incohérence dans la situation réciproque des puissances, attendu que la Triplice est dirigée contre la Russie, l'Angleterre et la France, — mais comme nous sommes tout au pacifisme, ce discours bien intentionné a été applaudi ainsi qu'il devait l'être.

Malheureusement, qu'elles sortent de la bouche de l'empereur Guillaume ou d'un ministre italien, les paroles ne sont que des paroles. Elles ne peuvent rien contre les intérêts opposés, contre les faits économiques qui, fatalement, doivent dresser les nations les unes contre les autres.

Aussi, tout en rendant justice à la bonne volonté des hommes, ne faut-il pas prendre les mots pour des actes et se bercer de périlleuses illusions.

NOUVELLES DE PARTOUT

FRANCE

SAINT-BRIEUC. — M. Chéron, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, est arrivé à Saint-Brieuc où sévit une épidémie de fièvre typhoïde. M. Chéron est accompagné du médecin-inspecteur général Vaillard, président de la commission technique permanente des maladies contagieuses et du médecin inspecteur Février, directeur du service de santé au ministère de la guerre.

DIJON. — Un alcoolique, Léon Huzeel, âgé d'une quarantaine d'années, cultivateur à Thil-Châtel, au cours d'une discussion, a assommé sa mère, âgée de 82 ans. Le meurtrier s'est ensuite pendu dans sa chambre.

VICHY. — A Saint-Germain-le-Puy, un ouvrier boulanger, Henri Brochin, âgé de 20 ans, a assassiné sa patronne à coups de bâton à la tête, puis a caché le corps dans le pétrin. Il s'est emparé ensuite d'une somme de 3.000 francs et s'est enfui. On est à sa recherche.

ÉTRANGER

TERRES-HAUTES (Indiana). — La cage d'un puits de la houillère Klondyke ayant été précipitée dans le vide, douze mineurs ont été grièvement blessés.

NEW-YORK. — On enregistre un bel exemple de dévouement fraternel. Miss Howard Jayne, fille d'un écrivain connu, vient de mourir, après l'opération de la transfusion du sang. Son frère puîné était dans un état d'anémie qui faisait craindre pour ses jours ; miss Jayne s'est prêtée à l'opération, à la suite de laquelle elle a succombé.

— M. William Birney, peintre de talent, conduisait lui-même son automobile dans laquelle se trouvait sa femme, lorsqu'une attaque d'apoplexie le surprit. Privé de direction, l'automobile partit à toute allure et, déviant de la ligne droite, alla heurter un arbre sur le bord de la route. Mme Birney en a été quitte pour de peu dangereuses contusions.

CHRONIQUE

Une Gifle Royale

Tout dormait dans le village de Soisy-sous-Monceaux quand maître Pierre Guérin s'éveilla en sursaut. Devant la porte de sa ferme, la plainte longue, persistante d'une trompe d'automobile avait peu à peu divisé l'opacité de son somme et remué ses nerfs lassés par les labeurs du jour. Il ouvrit l'œil, persuadé que le cri venait de l'étable où sa vache Annette était prête à vêler.

Et comme c'était un homme attentif à son bien et soigneux de ses bêtes, il se leva vite, alluma sa lanterne pour aller porter secours, s'il en était besoin, à la malade.

Mais à peine eut-il poussé sa porte, qu'il fut comme éclaboussé par des rayons de lumière : c'étaient les phares d'une grosse voiture, immobile sur la route, et qui semblait le regarder de ses deux yeux carrés.

Il entendit aussitôt une voix jeune et robuste, où roulaient des sonorités étrangères, le héler.

— Hé, mon brave, venez un peu par ici ; nous avons besoin de vous.

Guérin qui était conseiller municipal et électeur influent, fut assez suffoqué de s'entendre interpeller sur ce ton ; mais, bon homme, au fond, il alla jusqu'à l'auto et vit qu'au volant se tenait un homme dont la figure disparaissait presque tout entière sous d'énormes lunettes, ne laissant paraître que la bouche et le menton. Un chauffeur en livrée très simple, s'activait devant le capot relevé.

— Vous v'là donc en panne, murmura le fermier gouailleur qui n'aimait pas les inventions modernes.

— Oui et c'est la panne complète ; à combien sommes-nous d'une ville ?

— Mortagne, la plus proche, est à douze kilomètres.

— Pouvez-vous me donner, en payant, bien entendu, une carriole pour aller jusque-là ?

— Je ne suis pas voiturier et je ne peux pas déranger mon valet à cette heure.

Le mécanicien, qui regardait la scène, allait prendre la parole, mais le jeune homme l'arrêta d'un geste impérieux ; son ton changea.

— Monsieur, dit-il, puis-je vous demander au moins de me donner l'hospitalité jusqu'au matin ? La pluie va tomber et je suis tout à fait perdu. Une botte de paille me suffira. Je me nomme Léon Martin et voilà mon permis de conduire.

En même temps, le voyageur enlevait ses lunettes ; malgré sa dureté, maître Pierre fut touché par la douceur hautaine du visage apparu.

— Monsieur Martin, dit-il, il y a des lits chez Pierre Guérin, et il n'a jamais refusé l'hospitalité à personne.

***

Quelques minutes après, devant un souper sommaire improvisé par Germaine, la fille de maître Pierre, les deux hommes s'installaient de bonne humeur. Le mécanicien, invité à s'asseoir, avait refusé d'un geste effaré, M. Léon Martin avait souri, disant :

— Il est éreinté, il aime mieux se coucher.

En coupant le pain par longues tranches, en déchiquetant le jambon, en buvant le cidre par rasades, les convives causaient et maître Pierre, tout en s'étonnant un peu de la familiarité de son hôte, se laissait entraîner aux confidences : la terre allait bien, malgré les charges croissantes, mais il craignait l'impôt sur le revenu. D'ailleurs, qui n'avait ses ennuis ? Le monsieur du château, un comte, venait de divorcer d'avec sa dame et lui-même il n'avait pas trop de contentement de sa fille, une entêtée qui n'en voulait faire qu'à sa tête.

— Elle est pourtant bien gentille, observait le voyageur. Quelle jolie blonde !

— Vous êtes connaisseur ! Eh bien, cette jolie blonde s'est mis en tête d'épouser un rien du tout qui n'a pas le sou et c'est pour ça que tout à l'heure encore je la disputais comme vous avez vu.

— Et que vous l'avez fait pleurer.

— Les femmes, ça pleure pour rien.

— Vous appelez ça rien, de ne pouvoir épouser celui qu'on aime. Allons, monsieur Guérin, il faut être raisonnable : est-ce que ce serait un mauvais sujet que Mlle Germaine aime ?

— Lui, Lancelot ! Non da ! C'est un brave garçon et un bon travailleur.

— Alors ?

— Il n'a pas un liard en poche ni un arpent au soleil, monsieur, et je vas vous dire une bonne chose : celui qui ne m'apportera pas mille écus pour acheter l'enclos du père Joliet, qui est jouxtant la ferme et d'un bon rapport, celui-là, moi vivant, n'aura pas Germaine.

— Mille écus ! répétait un peu rêveusement Léon Martin en suivant de l'œil la jeune fille revenue et qui rangeait les restes du souper. Il observait la grâce souple et franche de ses mouvements et le charmante puérilité de ses traits indécis : « Mille écus, songeait-il, et tout ce charme sera perdu faute de cette somme ; elle vieillira seule et triste ou bien elle finira par épouser un rustre qu'elle détestera ».

— Mille écus, poursuivait sa rêverie, voilà donc quel peut être le prix du bonheur ou du malheur sur la terre ! ...

— Vous vous endormez, monsieur. Je vais vous montrer votre lit et demain on ira vous chercher ce qu'il vous faut au garage de Mortagne.

Et maître Pierre, d'une tape amicale, poussait le voyageur vers sa chambre.

***

La présence de son hôte et de la belle auto bien remisée dans la grange, n'avait pas empêché le fermier de se lever le matin pour donner un coup d'œil à ses hommes. Comme il revenait le long des haies, il vit de loin M. Martin qui causait avec Germaine dans la cour. La belle fille était appuyée à la margelle du puits, dont un de ses bras, haut levé, tenait la chaîne, et le soleil qui dorait sa blondeur à travers l'ombre mobile et verte des feuilles la faisait apparaître toute glorieuse de lumière et de beauté. Les deux jeunes gens parlaient avec animation et il entendit Germaine rire, de ce rire de gorge un peu semblable au roucoulement des colombes et qui est particulier aux coquettes de village, quand elles se laissent courtiser. L'automobiliste s'animait au jeu des demandes et des réponses et le père le vit chercher à saisir le frais bras blanc que la manche courte découvrait ; une minute après, un bruit sec et claquant, comme celui d'un pétard qui éclate, retentit, et Guérin, riant dans sa barbe, vit l'audacieux se frotter la joue. Germaine, qu'il avait voulu embrasser, se sauvait en riant.

— M. Martin, criait Guérin, sans rien laisser paraître, mais tout fier au fond de sa fille, M. Martin, Jacquot, mon valet, vient de revenir avec le mécanicien de Mortagne. Il paraît que c'est rien ce qu'il y a à faire.

***

Une demi-heure plus tard, Léon Martin, la joue encore un peu rouge et l'œil brillant d'un verre de vieille eau-de-vie de cidre, mettait son moteur en action et, après avoir chaleureusement serré la main de son hôte, s'élançait sur la route. Mais le mécanicien de Mortagne s'approchait de Germaine revenue, et lui remettait un petit paquet assez lourd avec une lettre.

— Ce monsieur m'a bien recommandé de ne vous donner cela qu'après son départ.

Germaine, toute rouge, ouvrit l'enveloppe et Guérin lut, par dessus son épaule.

« Mademoiselle, j'espère que vous me pardonnerez mon impertinence de tout à l'heure et que vous voudrez bien, pour l'oublier, faire accepter à M. Lancelot, qui a le bonheur de vous plaire, le petit paquet ci-joint. Il y trouvera trois mille raisons pour se faire agréer par M. Guérin et vous le portrait d'une joue qui se souviendra longtemps de votre jolie main ».

Germaine, ahurie et surprise, ouvrit le paquet d'où un petit flot d'or s'échappa sur le sol. Elle se baissa, ramassa un louis qui brillait au soleil et jeta un cri.

— Le Roi de Castille, lisait-elle sur la pièce ; le Roi de Castille !... Mais c'est M. Léon Martin !

François de Nion.

ECHOS

Un tas de radium

Si l'on en croit le *Daily News*, Sir Ernest Cassel et le vicomte Iveagh viennent de passer commande à une mine de Cornouaille d'où l'on extrait des minerais de radium pour la fourniture de sept grammes et demi de cette substance. C'est l'ordre le plus considérable pour du radium qu'on ait encore enregistré. Le prix convenu équivaut à deux francs par milligramme.

Le radium est destiné au nouvel Institut fondé par Sir Frédérick Treves pour le traitement des malades atteints du cancer.

New-York dans vingt ans.

Une administration de New-York vient d'établir, d'après les enseignements rigoureux de la statistique, quelle serait, dans vingt ans, la population de la grande cité américaine.

Si la progression actuelle continue — et rien ne fait prévoir qu'elle s'arrête — New-York, qui comptait 3.400.000 âmes en 1900, et qui en a 4.600.000 à l'heure actuelle, aura 5.400.000 habitants en 1915, 8.000.000 en 1920, et 3 millions en 1928 ! A ce moment, New-York aura, depuis longtemps, « tombé » Londres, — ce qui est le rêve de tous les Américains.

L'ESPRIT DE TOUS

— Les juges de Versailles ont trouvé une peine nouvelle pour Renard.

— Le jury forcé à perpétuité.

***

— Paraud devient rasant. Il s'occupe maintenant de constituer un syndicat des danseurs de l'Opéra.

— La jambe !

— Mais les danseuses, qu'est-ce qu'elles lui ont répondu ?

— Turelu-tutu.

Au Maroc

La *Petite République* publie, en éditorial, la juste appréciation suivante de la situation du Maroc. On sait que l'éditorial de ce journal est le plus souvent rédigé par M. Henri Turot, conseiller municipal de Paris, et socialiste unifié :

Les nouvelles du Maroc sont mauvaises, mais pas inattendues. Moulay-Hafid est dans une situation critique, virtuellement enfermé dans Fez. Sa défaite paraît, sinon inévitable, au moins fort probable, en dépit du tout petit avantage attribué à son lieutenant Bagdadi. Le rogui le serre de près, de si près qu'une défaite définitive n'aurait rien d'impossible.

Nous n'en sommes, pour notre part, nullement surpris. Nous avons assez annoncé ce qui arrive et devait fatalement arriver.

C'était le temps où Abd-el-Aziz régnait encore et essayait tardivement d'asseoir son autorité chancelante. C'était le temps où, invoquant les traités qui nous liaient et ses bonnes intentions à notre égard, le sultan en déclin nous demandait de l'aider, comme nous aurions pu et dû le faire.

Il ne se passait guère de semaine sans que la Chambre fût saisie de quelque interpellation de M. Jaurès en faveur de Moulay-Hafid. On sommait M. Pichon d'observer la neutralité et on le poussait au point où elle finissait par favoriser Hafid, notre adversaire d'alors, contre Aziz avec qui nous avions lié partie. A force de sommations, M. Pichon cédait et, un beau jour, Abd-el-Aziz tombait du pouvoir.

Ce devait être, au dire de nos « Marocains », le rétablissement de la tranquillité dans l'empire chérifien. Nous devions avoir en face de nous un gouvernement « fort et populaire », qui allait tout mettre en ordre. Eh bien, il est joli le gouvernement fort et populaire !

Nous avons fait là une mauvaise action et une mauvaise opération. Une mauvaise action en abandonnant notre protégé, et une mauvaise opération en soulevant son adversaire.

Nous voici bien avancés, maintenant !

PAR SERVICE SPÉCIAL

NOS INFORMATIONS

Les Troubles du Maroc

La question marocaine revient au premier rang de l'actualité et des préoccupations du monde diplomatique. Nous avons déjà montré hier comment Moulay-Hafid était assis bien moins solidement sur son trône qu'on ne le croyait et comment, peu après son avènement, les compétitions renaissaient autour de lui.

Moulay-Hafid est inquiet du soulèvement de certaines tribus et les Européens le sont encore davantage à l'annonce des troubles qui viennent de renaître dans le pays.

D'après les correspondants des journaux anglais, les légations auraient envoyé en toute hâte à Fez des courriers porteurs d'instructions aux consuls leur disant de prendre toutes les mesures nécessaires pour la protection de leurs ressortissants.

On dit que le consul de France à Fez a ordonné à tous les sujets français à Fez de gagner la côte.

On n'a à Tanger aucune nouvelle de Fez. On se montre par conséquent très inquiet sur ce qui se passe autour de la capitale.

On apprend que de nouvelles tribus, celles des Mejat et des Gaerouan se sont ralliées à la cause de Moulay-Kebir, qui veut reprendre le trône au profit d'Abd-el-Aziz.

La situation devient de plus en plus critique pour Moulay-Hafid, menacé à la fois par les troupes du rogui et par celles de son frère.

Les soldats du sultan non payés, par armés démoralisés et poltrons, ne pourront pas résister.

La population de Fez, qui pressent une catastrophe imminente, menace de se révolter contre Moulay-Hafid. Elle est secrètement encouragée d'ailleurs par les grands-vizirs.

Il n'est nouvelle, partout, que de soulèvement de tribus, mais il commence à être difficile de s'y reconnaître, les unes sont pour le sultan actuel, d'autres marchent contre lui, et la plupart ne se sont mises en guerre que pour piller et surtout pour se retourner contre les Européens. C'est un véritable imbroglio.

Un succès de Moulay-Hafid

Pourtant, Moulay-Hafid aurait remporté un succès bien mince à première vue et qui peut avoir un lendemain peu agréable pour lui.

Une dépêche de Tanger dit en effet :

Un engagement a eu lieu à Bouchia-el-Houari, à quinze kilomètres au sud de Fez, entre les nègres du Rogui et Saïd Bagdadi, commandant la mahalla du Sultan. Bagdadi a repoussé l'ennemi. La nouvelle de la victoire a produit à Fez une satisfaction générale.

L'expérience nous a appris qu'il faut attendre avant d'accepter comme définitifs les bulletins de victoire, ou de défaite, des partis au Maroc.

Les nouvelles les plus contradictoires et les moins faciles à contrôler prennent leur essor de Fez dès qu'il se passe quelque chose là-bas.

Bruit de réconciliation

C'est ainsi que des Agences anglaises, après avoir publié les nouvelles les plus pessimistes, disent que tout était à l'arrangement aux dernières nouvelles.

Le *Times*, par exemple, publie la dépêche suivante de Fez, datée d'hier matin :

« Il semble qu'une réconciliation soit intervenue entre le sultan et les grands-vizirs.

« Moulay-Hafid a reçu ce matin El Glaoui et Atsas Ben-Omar ».

Une escarmouche entre nos troupes et les Marocains

La réconciliation dont parlent les journaux anglais a quelque peu lieu sur le dos — pour nous servir d'une expression populaire — des Européens. En serait-il de même cette fois ? Il faut tout au moins signaler qu'en même temps que les Européens sont menacés dans les ports, des engagements se produisent à nouveau à la frontière algéro-marocaine.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, nous apprend une dépêche de Colomb-Béchar, un cheval s'étant détaché au camp de Bou-Denib et échappé du camp, ne tarda pas à être capturé par un indigène qui l'emmena vers le Tafilalet.

Au point du jour, les cavaliers Mokahni du goum de Bou-Denib furent lancés sur les traces du voleur qu'ils rejoignirent à la Palmeraie de Reteb, mais, comme ils se disposaient à le cerner, les indigènes des tribus des Ouled-Aïd, Amellie et Ouled Shakers tirèrent sur nos cavaliers qui ripostèrent, mais durent se retirer sans avoir éprouvé aucune perte et sans avoir pu reprendre le cheval dérobé.

Situation moins tendue

On télégraphie de Fez :

La situation, quoique grave encore, paraît aujourd'hui moins tendue : le danger d'un coup de main contre la capitale est momentanément écarté.

Il est à remarquer que les récents succès du rogui inquiètent moins le sultan que les menées de Moulet el Kebir dont la cause gagnerait du terrain chez les Berbères.

LE MATÉRIEL D'ARTILLERIE

La nouvelle circulait depuis deux jours du remplacement du canon de 75 par une arme nouvelle.

Une note de l'*Agence Havas* d'hier soir dit qu'il n'a jamais été question de remplacer le canon de 75 qui, dit-elle, a conservé sur ses rivaux une avance qu'il possèdera longtemps encore.

La Question Crétoise

Le conflit entre la Grèce et la Turquie

La protection effective des puissances — la France, l'Angleterre, l'Italie et la Russie — devant prendre fin le 27 juillet prochain, et celles-ci devant retirer leurs troupes, les Crétois réclament leur annexion à la Grèce. La Turquie suzeraine n'y veut pas consentir et demande aux quatre puissances de maintenir leurs contingents.

Après s'être concertées, ces puissances seraient tombées d'accord sur le programme suivant, dont l'initiative reviendrait à la Grande-Bretagne.

1° Les contingents envoyés en Crète seront retirés le 27 juillet ;

2° Quatre stationnaires seront dépêchés à la Sude pour défendre le drapeau ottoman ;

3° Des conseils de prudence seront donnés aux Grecs et aux Crétois ;

4° La souveraineté ottomane sera maintenue sur la Crète ;

5° Toute discussion de l'autonomie entre la Porte et l'Europe doit être ajournée, étant inopportune pour le moment.

En attendant une décision, Grèce et Turquie se voient d'un très mauvais œil. Une dépêche de Constantinople au *Berliner Tageblatt* dit d'autre part que le gouvernement turc est décidé à envoyer tout de suite après le retrait des troupes protectrices de Crète, la flotte turque devant cette île afin de maintenir l'ordre et de protéger les musulmans.

LES LYCÉES DE PARIS

Le conseil académique de Paris vient de tenir sa session à la Sorbonne, sous la présidence de M. Liard.

Le recteur a lu un rapport duquel il résulte que dans l'Académie de Paris, spécialement dans les lycées de Paris, si le nombre des élèves qui font du grec a diminué, ceux qui en font le font avec goût, profit et succès.

Le rapport sur la situation générale des lycées et collèges du ressort relate que 520 élèves des établissements secondaires publics ont été admis aux grandes écoles en 1908, au lieu de 436 en 1907.

A la première partie du baccalauréat, 64 % des candidats ont été reçus.

C'est la série C (latin-sciences) qui compte le plus grand nombre de candidats, et c'est la série A (latin-grec) qui en compte le moins.

Toutefois la plus forte proportion des reçus (71 %) se trouve dans la série A.

A la deuxième partie du baccalauréat (philosophie et mathématiques), 75 % des candidats ont été reçus.

On aurait arrêté un espion

On vient d'arrêter à Saint-Etienne, sous l'inculpation d'espionnage, un individu paraissant âgé de 26 ans, disant se nommer Gody, armurier à Liège.

L'arrestation de l'espion Gody est due à un soldat tirailleur, stagiaire à la manufacture nationale, auquel, après avoir fait connaissance, il avait demandé des renseignements.

Il y a environ un mois, Gody cherchait à connaître la fabrication du nouveau fusil de guerre ou Lebel transformé, et désirait des plans et des pièces du mécanisme de la mitrailleuse en cours d'exécution.

Le soldat avertit le colonel-commandant de la manufacture, lequel prévint la police.

Un service de contre-espionnage fut aussitôt organisé et permit de filer l'espion.

Le tirailleur l'aboucha avec un pseudo-ouvrier capable de se procurer les pièces demandées, et lorsque la livraison factice venait d'être faite et payée, on procéda à l'arrestation de Gody.

Une nombreuse correspondance, qui ne laisse aucun doute sur la tentative d'espionnage, a été saisie sur l'inculpé.

LA CRISE ALLEMANDE

Dans les milieux officiels on déclare que le chancelier ne prendra pas immédiatement à la journée de jeudi les conséquences qui le concernent personnellement. Il veut d'abord donner à l'empire les ressources dont il a un besoin urgent, même si permis les impôts que lui offre la nouvelle majorité il ne se trouve que 800 à 900 millions que le Conseil fédéral puisse accepter. « Le chancelier, ajoute-t-on, ne veut pas donner à l'étranger le spectacle d'une crise intérieure avant que le problème financier ne soit au moins partiellement résolu ».

Le gouvernement continuerait donc à prendre part aux travaux du Reichstag avec la nouvelle majorité. Il faut en conclure que l'éventualité d'une dissolution est pour le moment écartée. Quant à sa démission, le chancelier veut attendre les événements qui pourront se produire d'ici à une ou deux semaines, au moment où commencera la troisième lecture. Cela équivaut à dire que l'impôt sur les successions n'est pas considéré comme une partie indispensable de la réforme.

Mais le chancelier a dit que la collaboration des libéraux était nécessaire. Entre la dissolution et la démission il y a donc une solution intermédiaire vers laquelle le chancelier paraît tendre. Elle aurait pour base des accommodements en vertu desquels la démission du chancelier ne serait pas inévitable.

LES ATTENTIONS DE GUILLAUME II

Guillaume II a conféré au colonel de Lagarde, ancien attaché militaire de France à Berlin, la croix de commandeur de l'Aigle-Rouge.